

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
GIP PN FCB

Délibération n° CA-2019-07

Avis sur le compte financier 2018 et le rapport d'activité 2018

Membres présents Soit	22
Nombre de voix représentées	32
Membres excusés ayant donné pouvoir soit	5
Nombre de voix représentées	5
Nombre de voix « Présents + pouvoirs »	37
Ayant pris part au vote : 37 voix exprimées	
Pour : 37 Contre : /	

La règle du quorum est
(37 voix sont présentes sur 42),
L'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Conseil d'administration du GIP PN FCB,

Réuni le 14 février 2019 à 18h30 à Saint Broing les Moines sous la présidence de Monsieur Marcel JURIEEN de la GRAVIERE, Président du GIP.

Vu l'arrêté n° 2826 d'approbation de la convention constitutive du GIP en date du 30/11/2015 par le Préfet coordonnateur et l'avenant n°6 publié en date du 14/09/2018 ;

Vu la note explicative et le projet de Rapport d'activité 2018 transmis préalablement à la tenue du présent Conseil d'administration ;

Suite à la présentation du compte financier 2018 par l'Agent comptable lors du Conseil d'administration 8 février 2018, le directeur présente les points marquants de l'exécution budgétaire 2018.

Après avoir entendu le représentant de la Direction départementale des Finances publiques en qualité de Contrôleur financier donnant un avis favorable à la présentation des comptes 2018 ;

Le Directeur rappelle les grands axes du rapport d'activité 2018.

Délibère :

Le Conseil d'administration formule à l'unanimité un avis favorable sur le compte financier 2018 et le rapport d'activité 2018 du GIP qui seront présentés à l'Assemblée générale du 12 mars 2019 pour approbation.

Le 15/02/2019

Le Commissaire du Gouvernement

01 MARS 2019

Le Président du GIP



Marcel JURIEEN de la GRAVIERE